

2008-09-02 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu et à l'heure des sessions, le mardi 2^e jour du mois de septembre 2008 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de M^{me} la mairesse Marie Désilets, les membres du Conseil suivants : M^{mes} Patricia Blais et Marie-Josée Fréchette ainsi que MM Patrice Pinard, Simon Boucher et Léo Benoit. Le conseiller François Biron est absent.

M^{me} la mairesse Marie Désilets préside l'assemblée et souhaite la bienvenue. La prière fait suite à l'ouverture de la séance à 20 h. Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR _____

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI _____

08-0901 : **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2008**

Le conseiller Simon Boucher propose l'adoption de la séance du 11 août dernier tout en précisant à la résolution 08-0803 que : *La mairesse Marie Désilets et la secrétaire-trésorière Marlène Langlois, sont autorisées, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à signer le contrat relativement à cette transaction.*

Adopté à la majorité des conseillers.

08-0902 : **Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 28 août 2008**

La conseillère Patricia Blais propose que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 28 août dernier soit adopté tel que présenté.

Adopté à la majorité des conseillers.

Aucun point n'est soulevé par les membres du Conseil relativement au suivi des séances du Conseil.

DEMANDES SPÉCIALES _____

Aucune demande n'est présentée par les membres de l'assistance à cette période de la séance.

RÉGLEMENTATION _____

08-0903 : **AVIS DE MOTION – Règlement sur la circulation des véhicules hors route**

Le conseiller Simon Boucher donne **AVIS DE MOTION** qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, sera présenté pour adoption un règlement concernant la circulation des véhicules hors route sur les chemins publics.

DÉCISIONS _____

08-0904 : Mandat à un notaire relativement à un bail de location pour le presbytère

Le conseiller Léo Benoit propose qu'un mandat soit donné à un notaire pour la vérification d'un bail de location et d'acquisition à intervenir entre la Fabrique de Sainte-Clotilde et la Municipalité relativement au presbytère.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0905 : Demande pour l'implantation d'un chenil au 1388 9^e rang

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que le Conseil autorise l'implantation d'un chenil au 1388 9^e rang qui sera tenu par M^{me} Lucie Lampron, locataire à cet emplacement. Cette dame veut y faire l'élevage de chiens de race Boston Terrier et Bull Dog Américain. L'élevage sera tenu dans une bâtisse située à environ 75 mètres de la route où chaque animal aura son enclos séparé. Cette autorisation est accordée exclusivement à M^{me} Lucie Lampron et n'est transférable ni à un autre locataire ni au propriétaire de l'immeuble.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0906 : Quotes-parts 2009 relativement aux Loisirs Collectifs

Le conseiller Patrice Pinard propose que les municipalités parties à l'entente sur les Loisirs Collectifs soient avisées que la quote-part sera établie à 3 300 \$ pour chacune des municipalités pour l'année 2009. Les municipalités de Sainte-Séraphine, Sainte-Élizabeth-de-Warwick et Saint-Albert sont priées de faire connaître à la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton leurs intentions quand au renouvellement de cette entente et pour l'approbation de leur quote-part.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0907 : Vente de bacs verts usagés

La conseillère Patricia Blais propose que les 17 bacs verts usagés qui ont été récupérés des rues privées soient offerts au coût de 65 \$ selon la formule «premier arrivé, premier servi».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0908 : Formation pour les élus par la FQM

La conseillère Patricia Blais propose que le Conseil autorise les élus qui le désirent à suivre une ou plusieurs formations de leur choix proposée par la FQM. Le coût d'inscription et les frais rattachés à ces formations sont à la charge de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0909 : Terrain du 15 route 122 – Délai d'occupation par l'ancien propriétaire

Le conseiller Léo Benoit propose qu'un délai expirant à la fin du mois de septembre soit accordé à Remorque 122 inc. pour l'utilisation du terrain du 15, route 122. À compter du 1^{er} octobre prochain, un tarif de 50 \$ par jour lui sera chargé à l'entreprise pour l'entreposage de ses équipements.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0910 : Nomination d'un substitut à la RIÉMR des Sources

Le conseiller Léo Benoit propose que M^{me} Marie-Josée Fréchette soit nommée substitut en remplacement de M. François Biron au sein de la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources. Le délégué, M. Simon Boucher, conserve son poste.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0911 : Repas de Noël

Il est unanimement résolu que le repas de Noël des employés et des élus de la municipalité se tienne le 12 décembre prochain. Les conseillers Patricia Blais et Simon Boucher se portent volontaires pour l'organisation de l'activité.

08-0912 : Demande d'une rencontre avec les représentants de la SDDA

Il est unanimement résolu qu'une rencontre soit convoquée avec les représentants de la Société de Développement durable d'Arthabaska afin de discuter des modalités d'un contrat pour l'élimination des déchets en provenance du territoire de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

08-0913 : Demande d'entretien d'une partie du cours d'eau situé sur le lot 13 du 9^e rang Simpson

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose qu'une demande d'intervention soit transmise à la MRC d'Arthabaska pour le nettoyage sur environ 300 pieds d'une partie de la branche 27 du cours d'eau Du Nègre situé sur une partie du lot 13 du 9^e rang du Canton de Simpson.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0914 : Scène de la salle communautaire

Quelques membres du Conseil se rendront au Théâtre Parminou afin de voir si les équipements de scène utilisés pourraient servir de modèle pour la scène de la salle communautaire.

08-0915 : Paiement partiel des travaux du rang Bord-de-l'Eau

Le conseiller Léo Benoit propose le paiement d'une partie des travaux de rechargement du rang Bord-de-l'Eau facturés par Pavage Veilleux soit autorisé, soit la portion visant l'extra du premier contrat accordé en mai dernier. Si les travaux de pavage sont terminés au cours du mois de septembre, le solde de la facture sera alors payé. Le paiement autorisé est de 65 520,59 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0916 : Remerciements au député Yvon Vallières pour l'aide financière sur le rang Bord-de-l'Eau

Le conseiller Léo Benoit propose qu'une lettre de remerciements soit transmise au député Yvon Vallières pour l'octroi de la subvention spéciale de 5 000 \$ pour les travaux du rang Bord-de-l'Eau.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

Toute la correspondance du mois est d'ordre général et est laissée à la disposition des membres du Conseil qui désirent en prendre connaissance.

ADOPTION DES COMPTES

08-0917 : Adoption des comptes

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose l'adoption des comptes dont la liste apparaît ci-dessous et qui totalisent 84 780,82 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPENSES PAYÉES PAR CHÈQUES

NO	DESTINATAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
2142	BELL MOBILITÉ	CELLULAIRES	156.74
2143	CJS OUEST-ARTHABASKA	ENTR. C. COMMUNAUTAIRE	86.00
2144	G I LOGO	GOURDES SOCCER	281.63
2145	CJS OUEST-ARTHABASKA	CONTR.2008 ADOS TRAVAIL	400.00
2146	CJS OUEST-ARTHABASKA	REMB. SUBV. DEPUTE	500.00
2147	PETITE CAISSE	TIMBRES, BUFFETS...	266.39
2148	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	831.62
2149	C. D. E. B.F.	INSCR. DÉJ./CONFÉRENCE	11.29
2150	LES TOILES COURTOIS INC.	RÉPARATION CHAPITEAU	107.23
2151	AUTOBUS STE-CLOTHILDE	SORTIE IMPACT	450.00
2152	LÉO BENOIT	RÉMUNÉRATION ÉLU	832.80
2153	FRANÇOIS BIRON	RÉMUNÉRATION ÉLU	832.80
2154	MARIE-JOSÉE FRÉCHETTE	RÉMUNÉRATION ÉLU	832.80
2155	PATRICE PINARD	RÉMUNÉRATION ÉLU	832.80
2156	LISE BOUCHER	SALAIRE BUFFETS	136.98
2157	MARIELLE BOUCHER	SALAIRE BUFFETS	176.03
2158	PAULINE PRÉCOURT	SALAIRE BUFFETS	116.40
2159	ANNULÉ		0.00
2160	IMPACT DE MONTRÉAL	SORTIE IMPACT	325.00
2161	FRANCINE BERGERON ET ALS	REMBOURSEMENT TAXES	73.15
2162	JEAN-GUY SHOONER ET ALS	REMBOURSEMENT TAXES	48.45
2163	LOUISE TURCOTTE	REMBOURSEMENT TAXES	438.76
2164	METRO RICHELIEU INC.	ACHAT BUFFETS	127.55
2165	BIOLAB	ANALYSES D'EAU	544.55
2166	CASCADES RÉCUPÉRATION	MATIÈRES RÉSIDUELLES	5 923.39
2167	ÉPICERIE JULIEN RICARD INC.	ACHAT BUFFETS	408.19
2168	EXCAVATION G. DESLANDES	NIVELEUSE + EXCAVATION	15 153.96
2169	EXCAVATION GDJ INC.	FOSSE C.D. VILLAGE	1 146.39
2170	FROMAGERIE LEMAIRE	ACHAT BUFFETS	136.64
2171	GARAGE IRVING	CARBURANT VÉHICULES	342.15
2172	LA RECHARGE	FOURNITURES DE BUREAU	56.38
2173	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	TÂJ MANUELS JURIDIQUES	246.75
2174	L'EXCELLENCE	ASSURANCE COLLECTIVE	961.92
2175	LIBRAIRIE ST-JEAN	MANUELS BIBLIOTHÈQUE	52.40
2176	LOCATION D'OUTILS GGL INC.	ENTRETIEN RUES	214.15
2177	MEGABURO	PAPETERIE FOURNITURES	142.84
2178	MINISTRE DU REVENU	REMISES MEMSUELLES	3 663.82
2179	PETITE CAISSE	TIMBRES...	187.37
2180	PRODUITS SANI SÉCUR	ENTR. EXTINGCTEURS...	589.72
2181	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MENSUELLES (R)	1 011.67
2182	ANNULÉ		0.00
2183	TÉLÉPHONE GUÈVREMONT	TÉLÉPHONES	314.84

2184	THOMAS CAYA (1992) INC.	ENTRETIEN DIVERS	57.75
2185	TRAITEMENT J'M L'EAU	MARCHANDISES AQUEDUC	69.70
2186	FÉD. QUÉB. MUNICIPALITÉS	TÀJ MANUELS JURIDIQUES	204.75
2187	ANNULÉ		0.00
2188	NORMAND GRÉGOIRE	PELOUSE 3e VERS 2008	1 150.00
2189	MRC DES SOURCES ENFOUIS.	QUOTE-PART 2008	3 833.00
2190	MUN. VILLAGE BON-CONSEIL	PRATIQUE AOUT	137.17
2191	PETITE CAISSE	ACHAT BUFFETS	333.11
2192	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MENSUELLES (N)	692.53
2193	SIGNO-TECH	SIGNALISATION	2 841.06
2194	SMITH ASPHALTE INC.	RAPIÉÇAGE MANUEL	24 200.13
2195	IMPR. MULTI-RAPIDES SENC	MESSAGER + PROG. SAIS.	1 514.48
TOTAL DES COMPTES			73 995.23

DÉBOURSÉS DIRECTS DES SALAIRES

<u>NO</u>	<u>DESTINATAIRE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
521	JOANNE ALLARD	SALAIRE	313.23
522	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
523	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE CJS	601.82
524	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	328.94
525	KIM LANGLOIS	SALAIRE JOURNALIER	297.05
526	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.61
527	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
528	JOANNE ALLARD	SALAIRE	424.49
529	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	520.96
530	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	359.31
531	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.61
532	MONIQUE BOURNI VAL	SALAIRE BUFFETS	54.15
533	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	108.33
534	CLAIRE LEMIRE	SALAIRE BUFFETS	116.40
535	MARC VOYER	SALAIRE	411.89
536	JOANNE ALLARD	SALAIRE	348.39
537	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
538	CHARLES AUCOIN	SALAIRE	138.83
539	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	255.17
540	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.60
541	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
542	PATRICIA BLAIS	RÉMUNÉRATION ÉLU	832.80
543	SIMON BOUCHER	RÉMUNÉRATION ÉLU	832.80
544	MARIE DÉSI LETS	RÉMUNÉRATION ÉLU	1 438.47
TOTAL DES DÉBOURSÉS SALAIRES			10 785.59
GRAND TOTAL			<u>84 780.82</u>

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

VARIA

Les membres du Conseil n'ont assisté à aucune rencontre depuis la dernière séance régulière.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des résidents font de nouveaux commentaires au sujet de la circulation de VTT et moto hors route qui circulent dangereusement dans le secteur du rang des Chalets, de la route Gélinas et du village. Il est recommandé aux témoins de ces actes illégaux de communiquer directement avec la Sûreté du Québec lorsque se produisent les méfaits.

Sur ce, le conseiller Simon Boucher propose la levée de la séance à 21 h 23. La séance est close.

La mairesse,

La secrétaire,

Marie Désilets

Marlène Langlois

